



LE PEUPLE VALDÔTAINE

1 - L'Union Valdôtaine, qui se rattache aux principes du fédéralisme intégral, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques.

2. L'Union Valdôtaine s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des peuples

33

18 Aout 1988 - 250 lire - Expédition abonnement postal groupe 1 bis (70%) XXXV année n. 994

Des interviews pour mieux connaître

Emigrés mais... Valdôtains!

Les premières fêtes. La naissance des «Rencontres». L'organisation. La Vallée d'Aoste qui change. Le nouveau rôle de l'émigration

par Dina QUENDOZ



vailler, avoir sa représentation et compter pour ce qu'elle était. Cela veut dire que chaque société a une voix, indépendamment du nombre d'adhérents. Quand ce point de vue fut admis, il n'y eut plus de problèmes.»

Le COFESEV se réunit maintenant en assemblée générale chaque année. Il coordonne les besoins, les désirs et les avis de toutes les associations mais il n'intervient jamais contre leur gré.

Pour revenir plus directement aux fêtes, elles s'appelaient, pendant de nombreuses années, «Fête des émigrés». «C'est à peu près en 1974 - nous renseignent Mmes Maité Genevoix et Sylvie Neyroz, qui s'occupent depuis le début de l'organisation théorique des Rencontres (l'aspect pratique étant réservé au «technicien» Remo Sarteur) - que les émigrés ont demandé, lors d'une table ronde de l'émigration que la fête se déroule d'une manière différente, c'est-à-dire qu'elle soit élargie aux parents et amis des valdôtains émigrés et que les élus locaux, les représentants des associations culturelles et de la presse locale y soient invités, afin qu'elle devienne une véritable «rencontre» valdôtaine. D'où son nom.»

Voici donc 13 ans que la journée s'organise selon ce programme et chaque année dans une commune différente: messe, dépôt de gerbe, grand repas en plein air. L'Administration régionale se charge pratiquement de tous les frais et la Commune concernée organise matériellement la fête. «Tout d'abord - souligne Mme Genevoix - il faut trouver un terrain suffisamment vaste pour accueillir les différents pavillons, constater les travaux à faire, vérifier les infrastructures. Nous calculons qu'il faut à peu près 200 personnes pour servir à table, préparer le repas, etc...»

La Rencontre a toujours

lieu le premier dimanche d'août, alternativement dans la basse Vallée, dans la haute Vallée ou dans la Vallée centrale, car l'esprit de la Rencontre est aussi d'offrir aux

suite page 8

Table ronde de l'émigration valdôtaine

La traditionnelle table ronde de l'émigration valdôtaine, qui se déroule chaque année, le lendemain de la «Rencontre Valdôtaine», s'est tenue à Aoste, au Palais régional, dans la matinée du 8 août.

Ce rendez-vous annuel permet aux responsables des Sociétés d'émigrés valdôtains de rencontrer les autorités de la Région, d'être renseignés sur l'activité de l'Administration régionale et d'examiner ensemble les problèmes qui intéressent plus particulièrement les émigrés.

Ont participé à cette réunion les parlementaires MM. Lucien Caveri et César Dujany, le président du Gouvernement régional, M. Auguste Rolandin, l'assesseur à l'Instruction publique, M. Dino Viérin, l'assesseur aux Finances, M. Hugues Voyat, l'assesseur à l'Agriculture, M. Joseph-César Perrin, l'assesseur au Tourisme, M. René Faval, le vice-président du Conseil de la Vallée, M. Jules Dolchi et le conseiller François Stévenin, ainsi que M. René Vallomy, syndic de Donnas, la commune qui a accueilli la 13^e «Rencontre Valdôtaine».

Les émigrés étaient représentés par M. Louis Pellu, président de

suite page 8

«BELGIQUE: royaume fédéral»

C'est ainsi que notre confrère valaisan «Le Nouvelliste» titre la nouvelle sensationnelle que voici:

«Le Sénat belge a adopté hier (6 août) un projet de loi transformant la Belgique en Etat quasi fédéral à partir du 1^{er} janvier 1989. Selon le premier ministre Wilfried Martens, il s'agit de la «réforme la plus importante que le pays ait connue» depuis la fondation du royaume en 1830.

La loi votée par les deux assemblées parlementaires laisse au gouvernement central les affaires étrangères, la politique monétaire, la justice, la défense et le maintien de l'ordre. Toutes les autres compétences sont transférées aux communautés et aux régions.

Les trois communautés du royaume - flamande, francophone et allemande - qui exerçaient des compétences autonomes dans les domaines de la langue, de la culture et des personnes se voient confier en plus l'enseignement et la santé. Les trois régions voient également leurs pouvoirs élargis dans les domaines de l'environnement, de la politique économique, de l'énergie, des travaux publics et des transports, du financement des pouvoirs locaux, de la politique de l'emploi et de la recherche scientifique.»

Cette réforme de la constitution belge est l'aboutissement d'une longue lutte entre Flamands et Wallons, linguistique d'abord (point de départ et facteur principal) mais aussi économique et politique.

L'histoire de la Belgique est particulièrement tourmentée: guerres, invasions, partages, sujétion à différents souverains étrangers (Ducs de Bourgogne, sous lesquels elle connut sa plus grande splendeur, Espagnols, Autrichiens, Français). En 1815 elle fut réunie à la Hollande (royaume des Pays-Bas). Cette union artificielle provoqua une opposition religieuse, culturelle et linguistique de la part des Belges. La révolution de 1830 aboutit à l'indépendance de la Belgique, qui se constitua en monarchie constitutionnelle.

Le COMITE CENTRAL
de l'Union Valdôtaine
est convoqué pour le

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
à 15h00

au siège central du Mouvement

NE MANQUEZ PAS!

Comme chaque année, «Le Peuple Valdôtain» et sa rédaction font une pause-vacances.

Le n° 34 paraîtra le 15 septembre.

A toutes et à tous, nos meilleurs souhaits d'excellentes vacances.

LA REDACTION

En 1953 les émigrés valdôtains de la région parisienne organisèrent pour la première fois, à Chesallet, un repas qui les réunissait. «L'organisateur - nous dit M. Louis Pellu, président de l'Union Valdôtaine de Lyon et du COFESEV (Comité fédéral des sociétés d'émigrés valdôtains) - était un Comité d'entente qui réunissait un certain nombre de sociétés de Paris (le secrétariat valdôtain de Paris dirigé par l'abbé Petigat n'en faisait pas partie) et la Valdôtaine de New-York. Quand la fête de Chesallet prit une certaine importance, le gouvernement régional voulut l'officialiser et se chargea de l'organisation.» Mais ceux qui avaient organisé les premières fêtes n'étaient pas d'accord et pendant un certain temps il y en eut deux!

Ce fut alors que l'on créa le Comité fédéral des sociétés.

«Cela - précise M. Pellu - suite à la création, en Suisse, de la fédération des associations valdôtaines de Suisse, très affiliée sur le plan politique à une certaine tendance, plutôt italianisante que valdôtaine. Le COFESEV, au bout d'un certain nombre d'années, engloba les 6 sociétés existant à Paris, «La Valdôtaine» de New-York et celles du Dauphiné-Savoie, de Lyon, Lausanne et Nice.»

«Si le COFESEV a pu exister - intervient M. Oswald Yon, président de l'Union Valdôtaine Dauphiné-Savoie - on le doit à une personne: Fidèle Charrère. C'est sous son impulsion et sa direction que l'accord a pu se faire. Au sein du groupe fédéral, chaque société a pu garder sa personnalité et sa façon de tra-